



# ÉDITO

## “Un homme seul est toujours en mauvaise compagnie”

Faire voter un budget de mi-mandat en l'absence de toutes les oppositions, en profiter pour annoncer sa candidature aux prochaines élections devant son seul groupe majoritaire (lors du dernier Conseil Municipal déserté par le public), vouloir “remettre les pendules à l'heure” en pleine Semaine Sainte (alors que les cloches sont parties dans la ville éternelle !), Monsieur le Maire, de plus en plus isolé, semble avoir du mal à imposer sa stratégie et à trouver le bon tempo avec une équipe municipale en cours de dislocation.

Pas ou mal conseillé, il a préféré déplacer le débat budgétaire sur le terrain politique plutôt que d'accepter la discussion. Mais a-t'il seulement conscience que le budget de la commune a été adopté par **des élus qui représentent moins de 35% de la population du Grau du Roi**? A deux ans de la prochaine échéance municipale, cette mise en minorité flagrante devrait le faire réfléchir et le conduire à plus de considération de son opposition républicaine (hors extrêmes) qui réunit près de 55% de Graulennes et de Graulens, au lieu d'agiter de vieux démons éculés.

**Sophie Pellegrin-Ponsole**  
Conseillère Municipale  
Vice-Présidente du Cercle du Grau



### BUDGET 2018

## Un vote 2018 sans débat pour un budget sans éclat !

**Le 28 mars, par solidarité avec les autres groupes d'opposition, Le Cercle du Grau a quitté le Conseil Municipal pour des raisons d'irrégularités dans les procédures relatives au vote du budget 2018 de la commune. Ce départ ne change en rien ses positions et son analyse du budget 2018.**

Les budgets se suivent et se ressemblent. Cette année encore et comme l'année dernière, **Le Cercle du Grau aurait choisi de s'abstenir sur le vote du budget**, accordant une certaine indulgence mais sans pour autant signer un chèque en blanc à la Municipalité.

**Une abstention assortie de recommandations** en matière d'économie à réaliser principalement sur les charges à caractère général : plus de 7% d'augmentation prévue en 2018, sans compter les 64% d'augmentation sur les frais d'affranchissement qui auraient bien mérité une explication.

**Une abstention aussi accompagnée d'alertes** sur le recours exponentiel à des prestataires extérieurs.

**Une abstention souvent motivée par le manque de vigilance** de la part de l'équipe dirigeante quant à l'attribution de certaines subventions.

Pour 2018, même si des efforts ont été réalisés sur certains postes, **Le Cercle du Grau** dont l'attitude se veut malgré tout constructive, se serait abstenu sur le vote du Budget, estimant anormale la sous-évaluation de certaines recettes qui permettront à la Municipalité d'arborer un satisfeuté bâti lors de la présentation des comptes 2018 en nous expliquant que les recettes auront largement dépassé les espérances.

Mais, c'est à propos de la **subvention accordée au CCAS** que **Le Cercle du Grau** aurait une nouvelle fois réagi. **Une augmentation de 11% cette année, et de 64% depuis l'arrivée aux affaires de la nouvelle équipe municipale en 2014.** Le CCAS en plus d'être un “état dans l'état” avec sa propre organisation est aujourd'hui un véritable “tonneau des Danaïdes” dans lequel l'argent public est déversé sans fin. La fin des emplois aidés aurait pourtant dû être anticipée et aurait pu être largement compensée grâce au budget des activités périscolaires abandonnées en 2017 mais dont les 100.000€ ont été soigneusement re-ventilés par la Direction du CCAS sans repasser par la case “Conseil Municipal”!

**Le Cercle du Grau aurait donc voté résolument contre cette subvention tant que l'audit social et financier qu'il réclame depuis mai 2016 ne serait pas engagé sérieusement.** Et ce n'est pas le rapport d'activités transmis à la veille du Conseil Municipal qui aurait suffi à apaiser ses craintes sur cette gestion nébuleuse.

Enfin, concernant la section Investissements, même si **Le Cercle du Grau** est très favorable aux nécessaires travaux de voirie qui vont représenter cette année plus de 55% d'augmentation, il s'alarme en revanche de l'explosion des frais d'études qui passent de 286 000€ à 639 000€, cette année.

Déjà pressenti lors du débat d'orientation, ce prochain exercice budgétaire marque le début des grandes manœuvres pré-électorales : **l'abstention aurait demeuré encore cette année la plus sage des positions pour Le Cercle du Grau qui reste très vigilant.**

Lecercledugrau.com



## Terrasses commerciales : au nom de quel principe ?

Accorder une terrasse commerciale, même décriée car située sur des places de stationnement, à un établissement qui tend à tirer la station balnéaire vers le haut tout au long de l'année, c'est bien. Permettre à un restaurant réputé d'installer une terrasse sur un espace public, même engazonné, c'est bien aussi. Prévoir dans un nouveau schéma urbain à un troisième établissement d'agrandir sa surface extérieure, c'est tout aussi bien.

Dans un souci de développement économique et d'attractivité touristique du Grau du Roi, **Le Cercle du Grau** est plutôt favorable à ces installations d'autant qu'elles concernent des établissements ouverts à l'année. Mais trois autorisations délivrées sont d'autant plus difficiles à justifier sans que la fameuse charte d'embellissement de la ville visant notamment à harmoniser les terrasses commerciales, et promise par la majorité municipale depuis 2015, n'ait été élaborée et mise en place.

Alors, **Le Cercle du Grau** repose la question, pourquoi Monsieur le Maire n'utilise pas son pouvoir souverain **pour étendre ses décisions à l'ensemble des établissements situés sur le boulevard du Front de Mer ?** Des projets de qualité lui avaient été soumis avant le début des travaux de l'Esplanade de la Mer. **Pourquoi privilégier certains commerçants au détriment d'autres dans un même périmètre ?** La vision de Monsieur le Maire s'arrêterait-elle à de simples accointances amicales ou commerciales ?

## TOURISME

# “Let's Grau” : une communication “effet-mer” ou “éphémère” ?

**Le 16 mars dernier, le tribunal administratif exige que la Ville du Grau n'utilise plus “Let's Grau” pour sa communication touristique**, ravivant ainsi la discussion entre les pros et les anti et déroutant une équipe municipale à moins de deux mois de l'ouverture de la saison touristique.

Le 27 mars 2016, **Le Cercle du Grau** s'émuait déjà de ce parti-pris : “*Le choix de ‘Let’s Grau’ gène certains à cause de son anglicisme mais là n'est pas le principal problème. [...] Derrière cette accroche, “allons au Grau” (beaucoup moins glamour en français), quelle promesse est faite aux touristes ?*”

**Mais qu'ont fait la majorité municipale et les responsables du tourisme pour nourrir cette marque et pour faire rayonner notre destination ?**

Installée par le prodigue directeur de station qui a depuis regagné les montagnes alpines et la très cosmopolite station de Courchevel, **la marque “Let's Grau” n'a rien apporté au Grau du Roi ne véhiculant aucune des valeurs fondamentales de notre territoire** : station familiale, authenticité d'un port de pêche traditionnel, faune et flore préservées, espaces sauvages protégés, au cœur de la petite Camargue... Cette marque n'a raconté aucune histoire aux touristes et n'a apporté aucune plus-value au Grau du Roi.

Imaginer que cette marque a dopé la fréquentation touristique au Grau du Roi durant ces deux dernières années est, au mieux, d'une naïveté déconcertante au pire, malhonnête intellectuellement. Biarritz, La Baule, Deauville, Les Sables d'Olonne, Biscarrosse, Collioure, ... qui figurent parmi les stations plébiscitées par les touristes, savent tellement bien mettre leur territoire en valeur, qu'elles n'ont pas besoin de recourir à des subterfuges publicitaires, pour bénéficier d'un tourisme de qualité.

La conjoncture instable au plan international et la canicule qui a sévi en 2017 sont (malheureusement) les raisons principales du maintien de la fréquentation touristique au Grau du Roi. **Ce n'est pas d'une marque dont ont besoin en priorité les acteurs du tourisme local qui font prospérer la station mais de davantage de considération et d'écoute de la part de la majorité municipale qui devrait les accompagner et les soutenir dans leurs investissements et leurs prises de risques.** Sachons attirer les touristes pour ce que nous sommes et sur ce que nous pouvons leur offrir : notre potentiel est immense.

On nous annonce déjà que l'abandon de cette marque “éphémère” ne coûtera rien au vu de ce qu'elle aurait déjà rapporté... Que sont 40.000€ d'honoraires pour rien, et, ce, sans compter toutes les déclinaisons en prospectus, brochures, produits dérivés, stands, PLV, référencement internet... ?

Au-delà de la pertinence ou non de cette marque, si les (chers) conseillers en communication de la Mairie avaient seulement eu l'idée de mentionner la traduction française sous l'accroche “Let's Grau”, il n'y aurait point d'affaire. Depuis 2014, la communication touristique de nombreuses communes a été épingle suite à la promulgation de la loi Toubon. On aurait pu se renseigner...

“*Gouverner, c'est prévoir ; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte*”. **Le Cercle du Grau** l'a déjà dit, ça aussi.

**Retrouvez l'intégralité des délibérations des Conseils Municipaux sur [www.lecercedugrau.com](http://www.lecercedugrau.com)**

## Agenda

- Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Arrivants : 7 avril à 11.30
- Conseil d'Administration SEM Le Grau du Roi Développement : 11 avril à 15.00
- Conseil Municipal : 25 avril à 18.30
- Conseil Municipal : 30 mai à 18.30

## Le Cercle du Grau : la vie citoyenne Autrement

Suivez l'actualité sur les dossiers de la commune et réagissez sur le blog du Cercle du Grau ([www.lecercedugrau.com](http://www.lecercedugrau.com)) et sur les réseaux sociaux Facebook (@lecercedugrau) et Twitter (@SophiePelpon). Si vous souhaitez voir porter une question en Conseil Municipal, n'hésitez pas à nous contacter. Si, vous aussi, vous vous sentez concerné par la vie citoyenne locale, rejoignez **Le Cercle du Grau**.

## Adhésion au Cercle du Grau

Nom : .....

Adresse postale : .....

Abonnement à l'E-newsletter numérique

oui

non

Prénom : .....

Code postal : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Ville : .....

Le Cercle du Grau

Profession : .....

Tél : .....

Impasse Louis Ponsole 30240 Le Grau du Roi

E-mail : [lecercedugrau@yahoo.fr](mailto:lecercedugrau@yahoo.fr)

